



NOTE DE SYNTHÈSE N°5

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

RAPPORTEUR : Sylvie COMPEYRON

EXPOSÉ

Le fonds interministériel de prévention de la délinquance a vocation à financer des actions en adéquation avec les orientations prioritaires de la politique de prévention de la délinquance et de prévention de la radicalisation.

Celles-ci s'appuient sur les stratégies nationales et départementales de prévention de la délinquance 2020-2024 et sur le plan national de prévention de la radicalisation "Prévenir pour protéger" du 23 février 2018.

Pour l'année 2022, il s'agit de doter le service de police municipale de :

- Gilet pare-balles, affecté à chaque agent,

Dépenses

Désignation	Coût HT	%
Acquisition 3 gilets pare-balles	2 009,88 €	100,00%
Total	2 009,88 €	100,00%

Recettes

Financeurs	Coût HT	%
Préfecture du Gard	750,00	37,32%
Commune de Poulx	1 259,88 €	62,68%
Total	2 009,88 €	100,00%

- Caméra piéton, affecté au service,

Dépenses

Désignation	Coût HT	%
Acquisition 1 caméra piéton	595,00 €	100,00%
Total	595,00 €	100,00%



Recettes

Financiers	Coût HT	%
Préfecture du Gard	200,00 €	33,61%
Commune de Poulx	395,00 €	66,39%
Total	595,00 €	100,00%

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant l'avis émis en pré conseil le 28 Juin 2022,

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE VALIDER** le plan de financement relatif à ces 2 acquisitions,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.